



# FORMATION DES MEMBRES DU CHSCT

## COMITÉ D'HYGIENE, DE SÉCURITÉ ET CONDITIONS DE TRAVAIL

**Public :** Cette formation concerne les membres mandatés ou toute personne participant au CHSCT  
**Pré-requis :** être élu membre du CHSCT.

**Pré-requis :** être membre mandaté représentant du personnel au CHSCT.

À L'ISSUE DE CETTE FORMATION, les participants seront capables de :

- Participer activement et efficacement au CHSCT.
- Contribuer à l'amélioration de l'hygiène, de la sécurité et des conditions de travail.
- Exploiter l'analyse des incidents et des accidents du travail pour construire un plan d'action.

Cette formation permettra de rendre le CHSCT autonome, efficace et constructif dans son fonctionnement et ses missions.

**3 ou 5  
JOURS**

- ▶ INTER ET INTRA ENTREPRISES
- ▶ 10 À 12 PARTICIPANTS

### FORMATION DE BASE :

**Etablissements de moins de 300 salariés, Durée : 21h, Intra ou dans nos locaux**  
**Etablissements de plus de 300 salariés, Durée : 35h, Intra**

- ▶ Fonctionnement du CHSCT
- ▶ Rôle missions du CHSCT
- ▶ Enjeux et acteurs de la sécurité
- ▶ Les accidents du travail, maladies professionnelles, accident de trajet
- ▶ La responsabilité pénale en cas d'accident du travail
- ▶ Analyse des accidents du travail par la méthode de l'arbre des causes, 5m
- ▶ L'accueil des nouveaux embauchés
- ▶ La visite des postes de travail (facultatif)
- ▶ Identification et évaluation des risques professionnels (document unique)
- ▶ Module de prévention au choix en fonction de l'activité (incendie, chimique, machine, ergonomie...)
- ▶ L'expertise CHSCT
- ▶ Mesures de prévention à mettre en oeuvre
- ▶ Synthèse et évaluation

**RECYCLAGE (dans les 4 ans qui suivent la formation initiale): Etablissements de moins de 300 salariés, Durée : 21h, Intra Etablissements de plus de 300 salariés, Durée : 35h, Intra**

- ▶ Actualisation des connaissances
- ▶ Thémes d'études au choix
- ▶ Rappel des procédures et obligations légales
- ▶ Analyse des moyens mis en oeuvre
- ▶ Mise en place des solutions dans le cadre de la politique sécurité

### VALIDATION DE LA FORMATION:

Evaluation des connaissances en fin de stage. Remise d'une attestation de formation.

### MOYENS PÉDAGOGIQUES:

Pédagogie active et participative : plénières interactives, discussions, exposés, visite des postes de travail (facultatif).

### INTERVENANTS:

Formateurs qualifiés, ingénieurs ou techniciens.